

## Licence 3 : Parcours 3 à distance

---

### Présentation du parcours 3 : « Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du travail social et de la santé » - Modalité à distance

#### Contenus, objectifs et poursuite d'études et perspectives professionnelles

Le parcours « Intervention dans les secteurs de l'éducation, de la formation, du travail social et de la santé » est doublement spécifique : il propose une formation généraliste en sciences de l'éducation et il peut être suivi totalement à distance. Ce parcours s'adresse à des salariés souhaitant une formation de niveau Licence afin d'obtenir ou d'envisager une progression ou une réorientation de leur carrière.

Les étudiants accueillis ont des origines ou des objectifs professionnels divers situés dans les secteurs traditionnellement concernés par les sciences de l'éducation : éducation, formation, enseignement, travail social, animation, santé, insertion, etc.

Concernant plus particulièrement, le secteur de la santé, les réformes en cours dans de nombreuses formations initiales pour ces professionnels conduisent à devoir former un public important (constitué de professionnels en activité) à de nouvelles fonctions, comme celles de tuteur ou de formateur en situation de travail (les stages de terrain en santé et travail social devant à présent être qualifiants, encadrés et évalués par les professionnels de terrain qui ne sont pas formés actuellement).

Les enseignements de ce parcours abordent les problématiques actuelles propres aux différents secteurs professionnels mentionnés ci-dessus avec une variété disciplinaire caractéristique de la pluralité des sciences de l'éducation : les approches sont anthropologiques, didactiques, historiques, philosophiques, psychologiques, sociologiques. Les étudiants seront amenés à identifier les enjeux tant sociaux que psychiques et didactiques de la relation formateur/formé ou encore professionnel/public (soignant/soigné, travailleur social/bénéficiaire des aides), de la professionnalisation, de l'apprentissage à différents âges de la vie et de socialisation professionnelle.

Grâce aux rencontres et au tutorat, un soutien méthodologique et technique important est proposé dans ce parcours qui permet à ses étudiants, souvent en reprise d'études, d'obtenir une formation de qualité, avec des chances de succès au moins aussi bonnes que dans un parcours aux modalités pédagogiques universitaires habituelles.

La richesse de la formation proposée dans ce parcours de Licence permet aux étudiants qui l'obtiennent d'être des candidats naturels aux masters de sciences de l'éducation de la faculté, notamment vers les spécialités « Cadres et consultants en formation continue », « Cadres à l'aide spécialisée à la personne » et également vers le « Master Recherche ».

**Responsable pédagogique :** M. François-Xavier Bernard / [francois-xavier.bernard@u-paris.fr](mailto:francois-xavier.bernard@u-paris.fr)

Pour toute question concernant spécifiquement le financement de la formation, voir avec M. Cédric Chantelly / [cedric.chantelly@u-paris.fr](mailto:cedric.chantelly@u-paris.fr)

## 1. Public et inscriptions

---

La modalité à distance s'adresse en priorité aux personnes qui travaillent à temps complet dans l'éducation, la formation, l'intervention socio-éducative ou médico-sociale.

La formation est également ouverte aux personnes en situation de handicap ou pratiquant un sport de haut niveau, ainsi qu'aux personnes éloignées d'un site universitaire.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire à la modalité à distance doivent faire acte de candidature, l'inscription à cette modalité n'est possible qu'après avis favorable de la commission pédagogique.

**Important : Le nombre de places est limité.**

### CONDITIONS D'ACCÈS

Pour la rentrée de septembre 2021 :  
Candidatures du 4 mai au 17 juillet 2021 - Saisie des vœux sur [eCandidat](#) uniquement.

Je peux être admis de droit sous réserve de places disponibles (les dossiers sont traités par ordre d'arrivée) avec l'un des titres requis suivants :

- Tout DEUG ou L2 Sciences de l'éducation, sociologie, psychologie ;
- DUT « Carrières sociales » (toutes options confondues) ;
- Tous diplômes d'état en travail social (DEEJE, DEASS, DEES, DEIS, CAFDES, CAFERUIS).

**Je suis titulaire d'un autre diplôme : vous devrez remplir un dossier de demande de Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) disponible sur la plateforme eCandidat.**

### FAIRE ACTE DE CANDIDATURE dans le cas d'une demande de VAPP

- **LES DÉMARCHES À EFFECTUER**

Préparez à l'avance les fichiers suivants qui sont nécessaires à la constitution de votre dossier de VAPP : copie du bac, copie du diplôme vous permettant d'accéder à la licence, justificatifs d'emploi ou de demandeur d'emploi, copie d'une pièce d'identité, photo numérique d'identité.

- **CONSEILS POUR LA RÉDACTION DU CV**

Le CV doit comporter des informations précises concernant l'identité (nom patronymique puis, éventuellement, nom d'épouse, prénoms), la date de naissance, la nationalité, la résidence, les diplômes obtenus (baccalauréat et études supérieures éventuelles), la formation (stages, durée et organisme de formation), les expériences professionnelles.

- **CONSEILS POUR LA RÉDACTION DE LA LETTRE DE MOTIVATION**

La lettre de motivation doit comporter des indications sur votre situation professionnelle, sur votre intérêt pour la formation et sur les débouchés que vous envisagez. Si votre résidence est éloignée de l'Université, elle indique également comment vous envisagez de participer aux examens.

### INSCRIPTION DEFINITIVE ET FRAIS D'INSCRIPTION

L'inscription définitive s'effectue sur la plateforme e-candidat après avis favorable de la commission pédagogique.

En 2020/2021, dans le cadre d'un financement individuel pour une inscription en L3 modalité à distance, les frais de formation sont de 350,00 € et les frais d'inscription de 170,00 € (soit un total de 520,00 € à la charge de l'étudiant).

S'il s'agit d'une formation professionnelle conventionnée, les frais de formation sont alors de 3900,00 € (à la charge de l'employeur ou de l'organisme financeur) et les frais d'inscription de 170,00 € à la charge de l'étudiant (sauf si l'employeur accepte aussi de prendre en charge les frais d'inscription).

**Important : Exonération de ces droits spécifiques en cas de réinscription.**

## 2. Organisation des études

---

Les études sont organisées pour que les étudiant-e-s bénéficient d'un retour régulier sur leur travail, pour qu'ils forment un groupe et puissent échanger entre eux et avec leurs enseignant-e-s.

### COURS EN LIGNE ET TUTORAT

Les étudiant-e-s ont accès à des ressources en ligne : des cours, des références bibliographiques ainsi que des documents (textes, audio ou vidéo).

**Important : Une connexion Internet est indispensable.**

Des activités sont proposées par les enseignant-e-s avec des indications et des éléments de correction. Les étudiant-e-s bénéficient d'un tutorat organisé par courrier électronique et par forum afin de surmonter les difficultés techniques ou d'organisation.

### RENCONTRES AVEC LES ENSEIGNANTS

Trois rencontres sont organisées par semestre, le samedi (prévoir le déplacement).

La première rencontre a lieu un samedi au début du semestre, elle permet aux enseignant-e-s d'introduire leurs cours et de préciser le mode de travail attendu. La seconde rencontre a lieu un samedi aux deux tiers du semestre, elle permet aux enseignants de répondre aux questions concernant les contenus des cours, les devoirs écrits et les évaluations de fin de semestre. La présence à ces rencontres n'est pas obligatoire, mais vivement conseillée.

Des évaluations en fin de semestre sont organisées à la faculté (un vendredi après-midi et le samedi qui suit). La présence est indispensable pour valider les enseignements. Prévoir cette absence auprès de votre employeur, une convocation pour examen peut être fournie sur simple demande.

### CALENDRIER INDICATIF DE L'ANNÉE 2020-2021

Les rencontres en présence ont lieu les samedis (exceptionnellement les vendredis pour les devoirs sur table de fin de semestre).

<b>Semestre 1</b>	
Samedi 19 septembre 2020	Réunion de rentrée et début des cours
Samedi 21 novembre	Compte-rendu sur les devoirs intermédiaires
Vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021	Devoirs sur table de fin de semestre 1
<b>Semestre 2</b>	
Samedi 23 janvier 2021	Réunion de rentrée du second semestre
Samedi 27 mars	Compte-rendu sur les devoirs intermédiaires
Vendredi 14 et samedi 15 mai	Devoirs sur table de fin de semestre 2
Vendredi 11 et samedi 12 juin	Seconde session

### 3. Enseignements et évaluation

---

Les enseignements proposés dans la modalité à distance garantissent une formation générale solide en sciences de l'éducation.

**Important : Prévoir en moyenne et globalement 10 à 15 heures de travail personnel par semaine.**

Chaque semestre comporte 5 à 6 unités d'enseignement.

#### LES ENSEIGNEMENTS DE L'ANNÉE

##### • PREMIER SEMESTRE

- UE Approches psychologiques en évaluation (6 ECTS)
- UE Apprentissages et interactions (6 ECTS)
- UE Didactique des mathématiques (6 ECTS)
- UE Le français langue maternelle : approches linguistique et didactique (6 ECTS)
- UE Sociologie de l'éducation (6 ECTS)

##### • SECOND SEMESTRE

- UE Anthropologie de l'éducation (6 ECTS)
- UE Évaluations formatives et formatrices : théories, modèles, pratiques (6 ECTS)
- UE Sociologie des professions et de la formation d'adultes (6 ECTS)
- UE Psychanalyse et éducation (6 ECTS)
- UE Apprendre avec les TICE, méthodologie (3 ECTS)
- UE Mémoire (3 ECTS)

#### ÉVALUATION

Dans le cadre du contrôle continu des connaissances, chaque enseignement est évalué par un travail personnel (devoir) qui compte pour 40 % de la note et par une évaluation en temps limité (examen) qui compte pour 60 % de la note.

#### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les sciences de l'éducation ont pour objet commun l'étude des processus éducatifs et de formation ; elles cherchent à les éclairer à l'aide de différentes disciplines. La licence de sciences de l'éducation permet aux étudiants d'acquérir des connaissances fondamentales sur ces disciplines.

Les enseignements sont proposés sous forme d'« unités d'enseignement » (UE). À chaque UE correspondent un certain nombre de crédits dits ECTS (« European Credit Transfer System ») qui sont capitalisables à vie. Chaque semestre correspond à 30 ECTS.

Les modalités d'évaluation des UE sont identiques (sauf pour le mémoire) :

- un devoir au milieu du semestre
- une évaluation sur table à la fin du semestre
- la note attribuée à l'étudiant est la note la plus favorable à l'étudiant entre celle de l'évaluation de fin de semestre et la moyenne du devoir (40%) et de l'évaluation (60%).

Les UE sont validées, soit en obtenant une note égale ou supérieure à 10, soit par compensation.

Différentes compensations sont possibles :

- une compensation inter-UE au sein de chaque semestre
- une compensation inter-semestre.

Pour le calcul des moyennes d'une UE, d'un semestre ou de l'année, le coefficient appliqué à chaque note est la valeur en ECTS de l'enseignement correspondant à cette note.

## DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

### Premier semestre – 30 ECTS

UE Approches psychologiques en évaluation (6 ECTS)

*Enseignant : Rémi Goasdoué*

Dans ce cours, on articulera la présentation d'éléments de psychologie différentielle et l'étude de pratiques scolaires de mesure, de notation et d'évaluation. L'enjeu principal du cours est de proposer un regard critique et non dogmatique sur ces pratiques qui font souvent l'objet de débats manichéens. Thèmes abordés : 1°) Introduction : aperçu historique des questions de mesure et de notation en éducation. 2°) Psychologie différentielle et mesures en psychologie. 3°) Psychométrie et évaluation internationales 4°) psychologie sociale et évaluation scolaire.

*Bibliographie :*

Amigues (1996). Pratiques scolaires d'apprentissage et d'évaluation, Paris, Dunod.

Dubus, A. (2006). La notation des élèves. Paris, Armand Colin.

Blum, A., & Guérin-Pace, F. (2000). Des Lettres et des chiffres. Des Tests d'intelligence à l'évaluation du "savoir-lire", un siècle de polémiques. Fayard.

UE Apprentissages et interactions (6 ECTS)

*Enseignant : François-Xavier Bernard*

L'enjeu de ce cours est d'introduire les principales problématiques et théories en jeu dans l'étude des interactions à visée d'apprentissage. Il vise également à susciter la réflexion sur l'analyse des interactions comme démarche pour étudier des processus de construction des connaissances. Les situations éducatives de type tutorat, enseignant/élève d'une part et mère/enfant d'autre part, seront examinées en particulier.

UE Le français langue maternelle : approches linguistique et didactique (6 ECTS)

*Enseignante : Marie Véniard*

Cet enseignement présente la manière dont la linguistique décrit la langue et propose de voir quelles applications didactiques sont possibles ou, plus généralement, comment cela peut aider à penser la langue. Les objectifs du cours sont triples : apporter des connaissances linguistiques ; montrer leur intérêt pour une description adéquate du français ; appliquer ces connaissances à des extraits de

manuels, des copies d'élèves, à l'analyse d'articles scientifiques.

Quatre thèmes sont traités : 1) une introduction générale à ce qu'est la langue et comment elle nous permet de communiquer ; 2) le lexique : comment il s'organise, à la fois dans le système et dans le discours ; 3) l'orthographe ; 4) la grammaire de la phrase

## UE Didactique des mathématiques (6 ECTS)

*Enseignant : Éric Roditi*

*Objectif* : L'objectif principal du cours est de présenter la didactique des mathématiques comme discipline d'étude des questions d'enseignement et d'apprentissage des mathématiques.

*Contenu* : Les concepts fondamentaux de la didactique des mathématiques sont présentés à travers l'étude de l'arithmétique scolaire. Le cours comporte quatre sections : 1. Introduction à la didactique des mathématiques ; 2. Repères sur l'apprentissage du nombre par le jeune enfant ; 3. Les problèmes additifs à l'école ; 4. Les problèmes multiplicatifs à l'école. Ce cours permet de répondre à des préoccupations préprofessionnelles ou professionnelles des enseignants et/ou des formateurs. Il repose sur de nombreuses analyses de situations d'enseignement et de productions d'élèves.

*Modalités pédagogiques* : Enseignement à distance. Chaque section propose un « Cours » rédigé ainsi que de nombreuses « Activités » reposant sur des articles scientifiques des vidéos, des productions d'élèves, des pages de manuels scolaires, etc. À la fin de chaque section, la rubrique « Solutions » indique des éléments de réponse aux questions posées dans les activités. Un « Blog » est ouvert pour chaque section afin de permettre des échanges entre les étudiants et l'enseignant.

*Évaluation* : Devoir, épreuve terminale

## UE Sociologie de l'éducation : École et culture (6 ECTS)

*Enseignante : Gaële Henri*

Il s'agit de rendre explicite ce que l'école attend sans nécessairement l'enseigner en termes de rapports au savoir, à l'autorité, au langage et à l'action.

*Contenus* : Cet enseignement se déroule en deux temps. Il interroge d'abord les spécificités de la forme scolaire de relation d'apprentissage en comparant celle-ci avec ce qui s'observait avant son apparition et avec les manières dont il est possible d'apprendre ailleurs. Cela permet ensuite de comprendre la confrontation aux exigences et à la culture scolaires d'élèves ayant construit (dans leur famille, leur quartier, auprès de leurs pairs) des rapports au savoir, à l'autorité, au langage et au temps qui ne sont pas toujours ceux que l'école attend.

*Modalités d'évaluation* : Un travail intermédiaire à rendre à mi-semester et un examen sur table en fin de semestre

*Bibliographie* :

Beaud Stéphane, « Un temps élastique. Etudiants de « cité » et examens universitaires », *Terrain* n°29, 1997.

Bonnery Stéphane, « Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques », *La Dispute*, 2007.

Lahire Bernard, « Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires », Gallimard/Le Seuil, 1995 (réédition en poche au Seuil en 2012).

Lahire Bernard, « *La raison scolaire. Ecole et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir* », PUR, 2008.  
Thin Daniel, « *Quartiers populaires : l'école et les familles* », PUL, 1998.

## Second semestre – 30 ECTS

UE Anthropologie de l'éducation (6 ECTS)

*Enseignantes : Cristina Figueiredo*

L'objectif du cours est de faire découvrir un champ disciplinaire : l'anthropologie de l'éducation. Il s'agit, à partir de textes de la littérature ethnologique et anthropologique, de comprendre comment la discipline aborde la question des apprentissages, de la transmission des savoirs, en montrant la spécificité de son regard sur l'enfance et la socialisation. Le cours comporte trois parties : 1°) Introduction à l'anthropologie ; 2°) Introduction à un champ disciplinaire : l'anthropologie de l'éducation ; 3°) Genèse d'une anthropologie de la petite enfance.

UE Évaluations formatives et formatrices (6 ECTS)

*Enseignant : Marc Vantourout*

Ce cours est consacré aux pratiques d'évaluation, principalement en milieu scolaire, afin de les « démystifier ». Thèmes abordés : 1) Définir l'évaluation ; 2) Évaluations formatives ; 3) Évaluer des compétences ? 4) ; Évaluation formatrice.

UE Sociologie des professions et de la formation des adultes (6 ECTS)

*Enseignant : Éliane Rothier-Bautzer*

À partir des apports croisés de la sociologie des professions et des théories politiques du care, le cours se propose de travailler sur les transformations du travail et des formations des secteurs sanitaire, éducatif et social.

*Bibliographie :*

Abbott A., (2003), « Écologies liées », in Menger Pierre-Michel (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*, Paris, MSH

Champy F., (2009), *La sociologie des professions*, Paris, PUF.

Freidson E., (1984), *La profession médicale*, Paris, Payot.

Rothier Bautzer, E. (2012), *Entre Cure et Care. Enjeux de la professionnalisation infirmière*, Éditions Lamarre, Wolters Kluwer.

UE Psychanalyse et éducation (6 ECTS)

*Enseignant : Marc Guignard*

La partie théorique de cet enseignement est centrée sur la notion de transfert. Nous irons de la notion de transfert proposée par Freud dans le cadre de la cure psychanalytique à celle de transfert didactique proposée par Claudine Blanchard-Laville dans le cadre de l'analyse des phénomènes inconscients dans les espaces d'enseignement. Émailleront ce parcours théorique quelques « vignettes cliniques » issues principalement de souvenirs scolaires qui seront une occasion pour vous d'éprouver des éléments de votre subjectivité, en la mettant en lien avec celle des autres.

## UE Les technologies de l'information de la communication en éducation (3 ECTS)

*Enseignante : Emmanuelle Voulgre*

L'objectif de cet enseignement est double. D'une part, il s'agit d'apporter quelques compétences dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la réalisation du mémoire (se documenter, rédiger un texte structuré comprenant un sommaire, différentes parties et une bibliographie, concevoir des graphiques à partir de données numériques et les intégrer dans un texte, etc.). D'autre part, il s'agit de présenter, par une approche systémique, l'évolution de l'intégration des technologies et de leurs usages en éducation. L'enseignement articulera des aspects théoriques ainsi que des exercices pratiques et réflexifs.

## UE Mémoire (3 ECTS)

Le mémoire est un écrit réflexif sur l'expérience de formation à distance qui met en perspective les enseignements reçus et l'expérience ou le projet professionnel de l'étudiant. Il peut porter sur le sens global de la pratique professionnelle ou sur l'un de ses aspects, sur un projet et son évolution durant cette année universitaire, etc. Il ne doit pas nécessairement convoquer tous les cours, mais il s'agit bien de montrer comment les sciences de l'éducation, en tenant compte de la pluralité de ce champ scientifique et en référence aux auteurs, ont donné à l'étudiant l'occasion d'effectuer ce retour sur sa pratique ou ses projets professionnels.